

Appel à candidatures

Élection du comité directeur de la Ligue IDF des Échecs

Le mandat de l'actuel comité directeur prend fin en 2021, les élections du nouveau comité directeur auront lieu, si le contexte sanitaire le permet, le 26 juin 2021.

Le mode de scrutin est un scrutin de liste complète et bloquée à un tour approuvé par l'AGE du 12 février 2012. Chaque liste doit comporter dix candidats éligibles (plus de 16 ans), dont des femmes en nombre et à un rang garantissant leur représentation proportionnellement au nombre de licenciées éligibles (plus de 16 ans) selon les statistiques de la saison en cours (pour la Ligue IDF, une féminine minimum obligatoirement dans les cinq premiers de la liste).

Le premier de chaque liste est le candidat déclaré à la présidence de la Ligue IDF des Échecs. Cinq sièges sont attribués aux cinq premiers candidats de la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés, les cinq autres sièges sont attribués à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste, entre les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. En cas d'égalité, l'attribution du ou des derniers sièges s'opère en faveur de la moyenne d'âge la plus faible.

J'attire votre attention sur la disponibilité nécessaire à une bonne gestion de la Ligue, qui s'administre comme une PME, avec des contraintes de gestion de personnel, de préparation de dossiers complexes et de rendez-vous auprès des institutionnels en horaire de semaine, de présence quasiment obligatoire dans les grandes manifestations organisées par la Ligue avec toute la responsabilité de l'organisation, c'est au prix d'un investissement personnel régulier et sérieux que l'intérêt général des clubs et des licenciés est servi.

André Rasneur
Président de la Ligue IDF des Échecs